

Procès-verbal

COMITE DIRECTEUR

SAISON 2022/2023

Approuvé par le Comité Directeur du 13/03/2023

Réunion du 3 décembre 2022 à Cachan

Participants : Mmes B. AZCONA, B. CERVETTI, M. ROSCOUET, D. TAULL, D. VIALA
MM. S. GONCALVES-MARTINS, JP. ALORO, A. DE FABRY, JP. BASSET, Y.MOLINARIO, A.
PRIGENT, S. RIMBANO, J. TOTIN

Assiste : Mme S. DELAMARE

Membres excusés : C. FICHER S. JLASSIA, O. PILARD C. SIBILLA, V. VAURETTE

Membres non excusés : F. HERY.

1) INFOS DU PRESIDENT

- Le nombre de licences payantes validées au 21/11 est de 22870 ! Le nombre des licences prises atteint donc vraisemblablement les 25000. On a terminé la saison dernière à 25300, on aura donc bien plus en fin de saison 22/23. Le nombre de clubs aussi a augmenté légèrement (175). Et parmi les 10 plus gros clubs de France, 8 sont franciliens !

C'est à la fois motivant mais pose l'interrogation de la gestion d'arrivées massives quand les clubs sont dans les contraintes de salles ou d'encadrement.

- Les **travaux de l'IRDS** sur la situation du sport en IDF montrent la poids assez réduit du VB par rapport à d'autres sports. Ils montrent aussi que la motivation pour la pratique sportive met la compétition en 10ème position. Nous devons donc être plus forts dans toutes les autres pratiques.

- Proposition par la Région et Pôle Emploi d'organisation de **job datings** ou le savoir être des DE est privilégié. Il est en effet demandé à la Ligue, des CD ou des clubs de se positionner avant le 14/12 pour être organisateurs. Cent cinquante personnes environ. Activités sportives le matin où toutes les parties prenantes sont mélangées dans l'anonymat (DE/recruteurs et Pôle Emploi), déjeuner commun et job dating l'après-midi. La difficulté étant de mettre à disposition en journée de semaine, un gymnase et une salle de repas, et de prévoir une antenne médicale... Souvent les scolaires utilisent les gymnases. Sinon, quels avantages ? 2 à 2,5K€ pour la structure organisatrice sur un budget de 7K€ environ, faire parler d'elle, étendre ses réseaux de contacts, avoir de la visibilité sur ses activités, retombées éventuelles sur les licences etc. On peut commencer en s'engageant modestement sur quelques dates. Le préalable étant d'aller sur un événement. La prochaine date étant le 8/12 à Garches avec la Ligue d'athlétisme.

- **Formation de Dirigeants** le 23/11 effectuée par le Président pour une dizaine de personnes en visio et une en présentiel. La date a été donnée tôt, et aurait sans doute mérité une relance. La visio est à disposition des dirigeants intéressés.

- Colosse aux Pieds d'Argile :

En présentiel :

- ✓ Sensibilisation des dirigeants des BE et CD le 17/01 à Cachan de 20 à 22H
- ✓ Formation cadres (ETD et ETR) sur le CREPS en 2 phases, le 27/02 de 19H30 à 22H30 et le 18/03 de 8H30 à 12H30, au CREPS si dispo, sinon à Cachan

- ✓ Sensibilisation des jeunes du CRE (1H/1H15) le 27/02 en 2 groupes à 11H30 et 13H30.
- **Embauche de Marion PAUZIER**, Chargée de Communication, après son alternance avec nous. Un financement de 3 ans a été trouvé sur cet emploi (3 fois 12K€).
- Recherche d'un(e) candidat(e) ADD Outdoor pour rejoindre les 2 ADD scolaire et para santé. Une candidate auditionnée. Nous sommes en attente de sa réponse.

2) VALIDATION DES PV ET DES RPE

2.1 Procès-verbaux

Les PV sont revus un à un. En plus des PV du CD2 du 24/09, et du BE5 du 20/09 :

CRA1 du 5/09 : indique le fonctionnement de rentrée, les formations et examens. Evoque une formation CRA/FFSU pour une vingtaine de personnes qui pourront accéder à l'examen théorique général IDF. Les candidats pourront être validés pour la pratique sur les matchs FFSU de la saison et donneront droit à une équivalence fédérale. A noter qu'il y a beaucoup de candidats sur toutes les formations FDME.

Malgré cela, on constate un manque flagrant d'arbitres. Cela impacte les championnats régionaux et ceux d'accession régional tout comme les rencontres jeunes.

Un projet de sections arbitrage multisports sur Paris. Les classes olympiques existent déjà mais ça n'est pas suffisant. A se demander si une formation arbitrale ne devrait pas être intégrée aux CRE ?

Le 1/04/23, validation des JO UNSS formés dans les 2 ou les 3 académies avec en final de journée une invitation sur les finales masculines CDF.

- Le Comité Directeur confie à la CRA et à la CRS la mission de développer le nombre d'arbitres.

BE6 du 17/10 : fait le constat de la charge que représente l'augmentation des licences pour Tarek et Jocelyne. Cette dernière partira à la retraite en juin 2024. Pour qu'elle puisse former la personne qui la remplacera il est prévu de prendre un alternant en contrat d'apprentissage dès septembre prochain (contacts sur les Universités de Paris 2, Créteil, Orsay et IUT de Sceaux).

A noter que le Conseil régional devrait aider les transports dans le sport en facilitant l'acquisition de minibus selon certains critères.

Le Comité Directeur entérine une baisse de 50% des droits d'engagement CIF pour les équipes sorties dès le 1^{er} tour (30€ au lieu de 60€).

Réfléchir pour les éditions futures à un droit d'engagement unique pour les clubs engageant plusieurs équipes dans une même catégorie.

BE7 du 7/11 : décision d'accorder une « Prime partage de la valeur » (PPV) aux salariés, moyennée en fonction de l'ancienneté.

CRO1 du 4/11 : accent mis sur les Derbies franciliens à venir en fin d'année entre nos 4 équipes pro. Rappel de la CDF à Carpentier (alors qu'on aurait pu avoir Coubertin...).

Retour sur les récompenses des dirigeants, entraîneurs, jeunes etc à l'américaine. Un vote sur liste proposée par la Ligue pourrait être demandé aux clubs. Demande à Marion d'étudier le chiffre.

Des inquiétudes sur la gestion des bénévoles. Vincent VAURETTE en gère la base mais doit en partager gestion et accès. A minima Marion devrait avoir cette base de données.

Difficile d'ouvrir un accès au public sur les matchs entre U17 et Allemands vu qu'il y a une jauge restreinte d'accès (120 places) et qu'il y aura déjà du monde (staffs, familles des joueurs etc).

CRT1 et 2 des 13/10 et 14/11 : retour sur les TDP et TDS. En M12 touches de foot et élastique interpellent encore. Serge a proposé une visio entre CTD, et ETR pour réexpliquer.

Le 21/12 sera organisée au CREPS une journée porte ouverte aux CTD avec matinée sur la détection avec P. Salvan & F. de Tschudy. La Ligue prendra en charge leur déjeuner.

Après-midi d'échanges avec les jeunes sur la détection nationale et ils seront invités au match contre les Allemands en fin d'après-midi.

Question pour savoir si des choix ont déjà été faits sur les jeunes sélectionnés pour les Volleyades. Non, le choix des joueurs est réservé jusqu'au stage de Pâques.

Il est bien noté que seulement 4 places sont attribuées cette année pour les Mini-Volleyades.

Demande de prise en charge de l'arbitrage sur les matchs U17/Allemagne. Ce pourrait être envisageable si on peut en faire une occasion de formation arbitrale. Il n'est pas question que la Ligue finance en plus un cocktail de fin de match.

CRPVS3 3/06/22 : importance du travail accompli ces 2 mois en termes de maillage. Plusieurs sollicitations d'établissements médicaux, de communes (comme Cachan), de grands plateaux scolaires avec l'UNSS. Egalement des formations de cadres qui ont commencé. Un carnet de suivi créé par Juliette permettra que les personnes entrant dans un parcours de sport santé aient des évaluations régulières et un bilan. Il faut encore que les clubs aient conscience des outils qui sont à leur portée pour mieux accueillir et fidéliser tous leurs publics et favoriser l'accessibilité. Fit, Soft et Volley Assis sont toujours proposés sous forme d'Ateliers Découverte, en soirée notamment. Il est demandé aux Comités d'en faire publicité sur leurs territoires.

Validation de tous les PV.

2.2 Validation des RPE

PNF&M, Rég. F&M, Rég. Or M21F&M, Rég M18F&M, CIF M13F&M, CIF M15F&M, CIF M18F&M, CIF M21F&M.

En PN sur art 13.2, il faudra que soient prévues des accessions au-delà de 4 équipes en cas de défections. Préciser également les conséquences d'un refus de montée des 1ers.

Art. 13.5 pour les féminines, correction de la saison (notée 22/23 au lieu de 23/24).

Validation de tous les RPE.

3) NOUVEAU BUREAU

V. VAURETTE ayant démissionné du poste de Trésorier Adjoint, le Président a demandé à JP. ALORO s'il acceptait de reprendre le poste.

Candidature validée par le Comité Directeur.

V. VAURETTE reste Président de la CRA et Chargé de mission Informatique.

4) POINT CRS (Y. MOLINARIO)

De nouvelles règles en M15. En M18 on est à 93 équipes d'accession départementales (11 poules) et à 82 en M15 ! Il y a même 24 équipes en M21. Mais tous les départements ne sont pas logés à la même enseigne. La régionalisation a été privilégiée pour répartir les équipes.

Un tour de table est effectué pour savoir ce que les Comités ont mis en place comme aménagements de compétitions pour tous les nouveaux licenciés jeunes.

- Le 91 par ex. a mis en place du M13 en 2x2 en novembre, et pour les M15 ce sera du 4x4 à partir de janvier. Et les M18 doivent s'organiser sur 3 dates de plateaux. Mixité de genre et de clubs autorisés et adaptation de la formule de jeux en fonction du nombre de présents. Les M13 sont en même temps.
- Le 78 laisse les clubs s'organiser pour des compétitions informelles. Pas de répondant début septembre.
- Des règles aménagées dans le 95 pour les plus jeunes (ex sur le service et la mixité).

Pour le Président ce doit être une priorité de faire des propositions sportives aux nouveaux, tournois ou autres.

E. TANGUY va réunir les Présidents de Ligues semaine 49.

5) ARBITRAGE

Sur formations FDME, ça passe par les réseaux sociaux... Mais il faudrait bien en faire l'info aussi aux clubs et qu'il y ait une bonne coordination avec les CDA. C'est en effet un préalable aux formations arbitrage.

6) TECHNIQUE

6.1 Compte rendu d'activités de M. Hunault

Ce dernier mentionne qu'il y aurait beaucoup de formateurs. Or on ne parvient pas à multiplier les formations, à les rapprocher des territoires pour que l'éloignement géographique ne soit pas un frein. On voit par ailleurs que le nombre de formateurs n'est pas non plus suffisant dans les domaines d'expertise, Initiateur Educateur, et dès qu'on arrive sur les domaines spécifiquesv exemples Volley Santé, Volley Assis. Il faut les multiplier pour multiplier les sessions et varier les formats. Il fut un temps où la plupart des départements organisaient l'EEVB1 une fois/an. Or à l'heure actuelle il n'y a plus qu'1 AFJ prévue ! Dommage alors que sections Baby volley et écoles de VB se multiplient.

6.2 Volleyades

Il indique que pour les Volleyades 2024 : une partie des départements seraient volontaires pour emmener une équipe au-delà des 3 équipes IDF. Il trouverait donc intéressant que 2 départements (au moins) puissent mutualiser l'envoi d'1 équipe, étant bien entendu que la Ligue est prioritaire sur le choix des meilleurs profils.

La CRT n'est absolument pas pour. Ca va compliquer beaucoup de choses, qui s'occupe de quoi ? On a vu pour l'intendance le côté exponentiel d'emmener des équipes supplémentaires. Et surtout crainte d'un évitement des CRE pour aller dans l'équipe du département. A minima la règle doit imposer que le joueur qui refuse une sélection régionale ne puisse être en sélection départementale !... L'idéal étant de garder les Volleyades au niveau Ligue et les Mini Volleyades au niveau Comités Départementaux.

Le Président indique un positionnement de la Ligue pour l'accueil des Volleyades en 2025 et pour celui des Mini-Volleyades en 2026. Si chaque Ligue doit se positionner sur l'accueil d'une manifestation par an, il est évident qu'en 2024 mieux vaut oublier l'IDF où tout sera booké et trop cher.

Le format Maxi-Volleyades est intéressant aussi car moindre en nombres (12 ou 16 équipes). Egalement les CDF M11...

6.3 Une formation Dirigeants en cours d'élaboration.

7) DISCIPLINE

Un entraîneur IDF radié à vie.

8) PARA-SANTE et SCOLAIRE

Les rapports de Juliette et Loïc ont été transmis au CD. On peut facilement noter les belles avancées opérées en quelques mois d'activité.

9) ORGANISATIONS

Retours sur la réunion que le Président a eue au CROSIF sur le Plan Sportif Territorial. C'est à croiser dans la demande subvention des clubs aux demandes de subventions ANS/PSF.

A DE FABRY lance également la réflexion sur les Trophées de l'Encadrement IDF 24. Les bénévoles sont passablement oubliés à l'échelon régional. Idem de la part du COJO. Pas de « privilèges » ni pour être bénévole, ni pour les achats de place. Pas d'achats sur phases éliminatoires pour l'instant. Le CRIF pourrait soutenir un peu le projet. Peut-être possibilité d'invitations sur la fan zone en projet. Projet à étudier et chiffrer.

Marion doit aussi rencontrer les 4 clubs professionnels pour des projets communs vers les autres clubs ou en rapport avec les actions Ligue.

10) EXPOSE DU CHARGE DES ADD FEDERAL JF. HOUDAYER

Il est CTN à 30% sur PACA et 70% sur le Développement et la coordination des ADD. Quelques difficultés à porter l'info auprès des Ligues de ce Plan Emploi Développement. Il s'agit en effet de 50 emplois sur 3A (15 en 2022, 25 en 2023 et 10 en 2024) ayant pour objectif de passer à 200 000 licences en 2024 (à réactualiser sans doute vu que nous allons atteindre l'objectif avant son terme). Il s'agit aussi de réduire la volatilité des licenciés (mieux accueillir et fidéliser).

Ces ADD sont réservés aux Ligues et Comités (mutualisation possible à plusieurs instances, mais éventuellement sur des thématiques différentes) dans la conception des projets et l'accompagnement des clubs, Comités et Ligues. Ils sont plus administratifs que terrain.

Les postes sont subventionnés à 12K€ par l'ANS (DRAJES) et à 10K€ par la FFVolley. Cette dernière pourra se substituer au bout des 3A si les objectifs ont été atteints. 12 ADD, peut-être 13, seront créés cette année. Pour l'instant 11 pour des Ligues, + 1 Comité.

JF. HOUDAYER aura un travail de coordination de la formation et devra l'individualiser. Son rôle sera de faire une équipe en mutualisant les outils, idées, résultats... Le réseau fera aussi en sorte de sortir certains techniciens de leur isolement sur leur territoire. Un séminaire prévu à Maison Laffitte du 12 au 14/12 pour commencer l'état des lieux.

La réussite dans certains secteurs peut aussi être liée au Plan 5000 équipements de proximité (green, beach, street...). Certains freins tels que des critères ZRR et QPV, seront peut-être levés, ce qui devraient favoriser un plus grand nombre de projets.

Rappel du séminaire ADD des 12, 13, 14/12 « Quel club pour demain », auquel nos ADD sont conviés.

JF. HOUDAYER mettra à disposition son Powerpoint.

11) PROJECTIONS FINANCIERES

2022 est une année pleine, avec des embauches. Les perspectives sont à -30K€.

Les chèques sport du CRIF seront reconduits pour 20 clubs (enveloppes de 400€, ou 600€ en cas de projet Santé).

12) PARIS BEACH PRO TOUR

Le Président réitère aux Présidents de CD qu'ils doivent eux aussi voir ce qu'ils veulent faire de cette belle occasion. Vis-à-vis de leurs dirigeants, leurs clubs, leurs partenaires etc. Nous avons désormais toute une petite équipe autour de M. PAUZIER.

Il est possible que la Région aide financièrement cette organisation.

13) ECHANGE FRANCO-ALLEMAND

Le Président a rencontré 2 représentants de la Fédération allemande. Il s'agit d'envoyer 30 à 50 jeunes français aux Jeux de la Ruhr et de recevoir une délégation en 2024 sur les JOP. On n'est pas sur de la compétition, le VB est un prétexte. On a choisi d'y envoyer des Plus de 18A. Recherche d'un étudiant germaniste qui piloterait ce projet. Ensuite on passe par les clubs (sélection par ex de 3 ou 4 jeunes sur un certain nombre de clubs. L'Office pour la Jeunesse Allemande financera une bonne part (idem côté français).

14) DIVERS

Colloque Baby volley les 10 & 11/12, à Sartrouville pour leurs efforts sur les babies.

Bascule imminente du site hébergeur vers 1 nouveau site.

S. RIMBANO fait part du gros travail du 92 sur leur calendrier Beach d'avril à septembre, avec un programme ambitieux de 25 dates, notamment 9 séries 2 et 10 séries 3 !

Et Y. MOLINARIO avec son Club du Vésinet rapporte aussi les 23 dates de Beach programmées et surtout le projet d'une série 1 sur le parvis du château de St Germain !

Pour arranger tous ceux qui ne peuvent jamais être présents le samedi matin, le prochain CD est implanté le 13 mars (un lundi).

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 13H45

S. GONCALVES MARTINS
Président

B. CERVETTI
Secrétaire Générale